

APPEL À PROPOSITION ACCOMPAGNEMENT DLA ATELIERS COLLECTIFS DUNAR



Date de réalisation du diagnostic : Avril 2017
Dossier suivi par : Matthieu Le Dû
Email : matthieu.ledu@id37.fr
Mobile : 06 28 79 25 12

SOMMAIRE

<i>Objectif et missions</i>	3
<i>Financement et pilotage</i>	4
<i>Organisation</i>	4
CONTEXTE DE LA MISSION	5
OBJET DE LA PRESTATION	7
MODALITES DE LA PRESTATION	9
<i>Échéance</i>	9
<i>Lieu de l'intervention</i>	9
<i>Compétences spécifiques attendues</i>	9
<i>Budget estimé</i>	10
<i>Conditions de règlement</i>	10
<i>Rapport final</i>	10
<i>Évaluation de la mission</i>	11
MODALITES DE L'OFFRE	12
<i>Prescriptions méthodologiques</i>	12
<i>Planification et budget</i>	12
<i>Modalités de remise</i>	13

PRÉSENTATION DU DLA

OBJECTIF ET MISSIONS

Le DLA a été créé en 2002 par l'Etat (ministère de l'emploi) et la Caisse des dépôts pour accompagner les associations dans la sortie du dispositif nouveaux services – emplois jeunes. En région Centre, c'est à partir de 2004-2005 que les départements se sont dotés d'un DLA.

Le [Dispositif Local d'Accompagnement](#) est un outil à la disposition des structures d'utilité sociale **employeuses** (en priorité : petites et moyennes associations, structures d'insertion par l'activité économique, coopératives à finalité sociale).

Il a pour finalité la **création, la consolidation, le développement de l'emploi et l'amélioration de sa qualité**, dans une démarche de renforcement du modèle économique de la structure accompagnée, au service de son projet associatif et du développement du territoire.

En Indre-et-Loire, le DLA est confié depuis 2004 à l'association ID37.

Le DLA a pour rôle d'accueillir les structures s'interrogeant sur le développement et la mise en œuvre de leur projet associatif et/ou opérationnel. Les associations bénéficient d'un diagnostic, réalisé conjointement avec les membres de l'association. C'est l'occasion de porter un regard sur l'ensemble du projet et du fonctionnement associatif (organisation de la vie associative, participation des acteurs, relation au territoire, aux usagers et aux différents partenaires, solidité économique,...). Cela doit permettre à l'association d'identifier, avec l'aide du chargé de mission DLA, les problématiques auxquelles elle est confrontée.

Suite à cela, un plan d'accompagnement est proposé à l'association, qui peut bénéficier, si besoin, d'une intervention appuie conseil sur les problématiques identifiées. Ainsi, un intervenant spécialisé vient travailler sur ces points avec les membres de l'association.

Parallèlement à ces accompagnements individuels, le DLA organise également des actions dites « collectives », sur des thématiques définies auprès d'un secteur en particulier.

FINANCEMENT ET PILOTAGE

Avec près de 46 000 structures accompagnées au niveau national, dont **1 700 en région Centre**, le DLA a su faire la preuve de son utilité. Il est désormais financé également par le FSE et certaines collectivités locales (Conseils généraux, agglomérations, villes), par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, les CAF et l'ACSE... Les pilotes nationaux du dispositif sont donc l'Etat et la Caisse des dépôts, mais aussi le Mouvement associatif (ex-CPCA).

ORGANISATION

Suite à un appel à projet, le DLA est porté pour une durée de 3 ans par une association spécialisée dans l'accompagnement de structures d'utilité sociale et ancrée sur son territoire.

En région Centre, les DLA départementaux sont portés par :

- ID 37 dans l'Indre et Loire
- la Ligue de l'enseignement dans le Cher et le Loir et Cher,
- les BGE dans l'Indre, le Loiret et l'Eure et Loir,
- le Mouvement associatif Centre pour le DLA.

Pour plus d'informations sur le DLA en région Centre, consulter le site internet : <http://dla-centre.org>

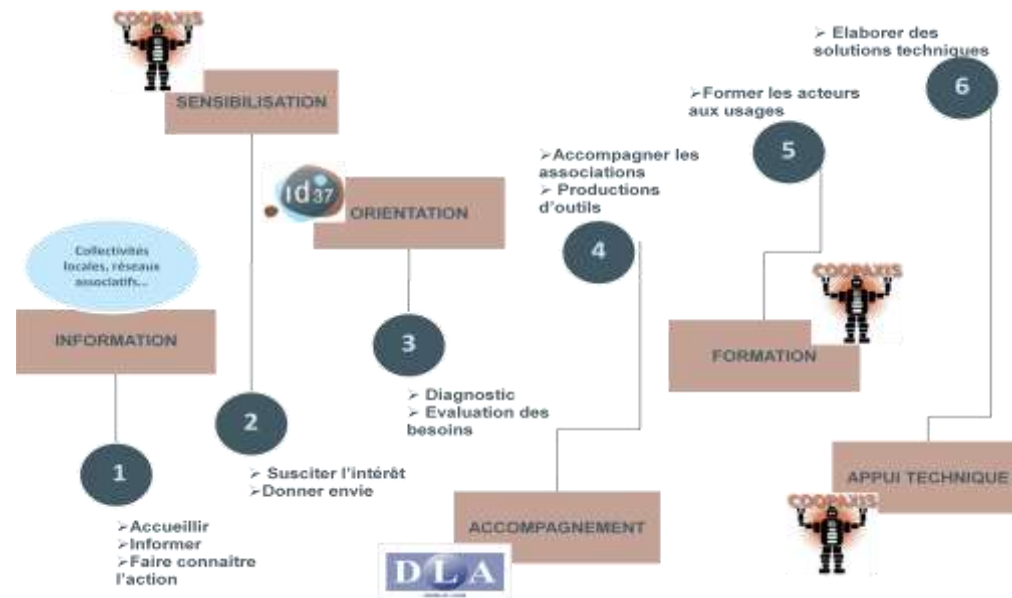
CONTEXTE DE LA MISSION

DUNAR (Développement des Usages Numériques auprès des Associations Rurales) est un projet expérimental, un nouveau service gratuit pour les participants, à destination des associations du Pays Loire Nature (37)

Via le développement d'usages numériques, il vise l'amélioration de la vie associative, de son organisation, la coopération entre structures du territoire et l'amélioration de la communication .

Ses enjeux sont le maintien du service associatif sur le territoire pour les citoyens (pérennisation et consolidation des emplois, maintien de la vie association en milieu rural), le développement d'un nouveau service sur le territoire (coopération, réponse à des besoins, création d'emploi, développement économique) et plus généralement la dynamisation du milieu rural (lien social, vivre et faire ensemble, vie locale)

Le DUNAR consiste en l'animation d'un parcours au sein duquel les associations cheminent vers l'acquisition de compétences liées aux usages numériques.



Après une première phase de sensibilisation (phase 1) des associations sur le territoire, un diagnostic numérique (phase 2) a été réalisé de septembre 2016 à mars 2017, après consolidation de 9 diagnostics de structures associatives

La mission d'accompagnement concerne la phase 3 et consiste à animer des ateliers collectifs, et permettre aux associations participantes de construire leurs propres solutions numériques (2 groupes de 5 ateliers à un rythme régulier)

OBJET DE LA PRESTATION

Ce cahier des charges fait référence au diagnostic et au plan d'accompagnement réalisé par le-la chargé-e de mission DLA en concertation avec l'association. Ces documents sont à la disposition des prestataires souhaitant répondre à l'appel d'offre. Pour les obtenir, contacter par mail le chargé de mission DLA concerné à matthieu.ledu@id37.fr

Les informations communiquées sont confidentielles et restent la propriété de l'association et du DLA.

Le présent cahier des charges s'inscrit dans le cadre d'une prestation de service, il a pour but de :

Donner les moyens aux associations participantes de mettre en place des outils numériques collaboratifs simples et des coopérations au sein de leur structure et avec les autres associations

Publics

Bénévoles et salariés des associations du territoire Pays Loire Nature

Résultats attendus

Nous attendons de cet accompagnement, l'élaboration de solutions numériques structurantes pour l'association

Une prise en main concrète des outils numériques par la définition des usages et par une appropriation large des membres des associations participantes

L'émergence de coopérations sur le territoire entre les associations participantes

Forme attendue

- 2 soirées autour de la culture numérique et l'enjeu des usages. Les 8 juin (confirmé) à Saint-Paterne-Racan et le 6, 13 ou 15 juin à Langeais (à confirmer) ouvertes à toutes les structures. Ces deux soirées permettront à l'accompagnateur de construire avec les participants le programme et le calendrier des ateliers futurs

- Des modules thématiques indépendants : Un lié à la communication interne, l'autre à la communication externe. Ces deux modules seront ouverts à toutes associations volontaires. Les structures peuvent s'inscrire aux deux.

Exemple de problématiques : Comment gérer les contenus d'un site et les adapter, comment partager l'administration d'un site internet, , comment rationaliser l'usage du mail, comment partager le pilotage d'un projet, comment dépasser la défiance vis-à-vis des outils en ligne ...

- Un appui sur site pour chaque structure inscrite, selon besoins et disponibilité

La forme doit permettre aux associations participantes, par l'emploi d'outils numériques collaboratifs de s'inscrire dans une dynamique coopérative durable.

MODALITES DE LA PRESTATION

ÉCHEANCE

L'accompagnement devra démarrer en juin 2017 et se terminer au plus tard en décembre 2017.

LIEU DE L'INTERVENTION

La mission d'accompagnement se déroulera sur le territoire du Pays Loire Nature. Les structures déjà identifiées sont : Centre Social la Douve à Langeais, Espace multimédia de Saint-Paterne Racan, Mairie de Château La Vallière ou salle de l'Orangerie, Salle des associations à Channay sur Lathan et Pays Loire Nature à Ambillou .

COMPETENCES SPECIFIQUES ATTENDUES

- Compétences sur les usages numériques collaboratifs
- Connaissance du secteur de l'ESS et particulièrement du secteur associatif
- Compétences sur les questions de coopération
- Savoir faire dans les méthodes d'animation
- Adaptation aux différents niveaux des participants

BUDGET ESTIME

5000€ TTC.

Il comprend les temps de préparation, de rédaction de rapport et de déplacement ainsi que les frais liés à la mission.

CONDITIONS DE REGLEMENT

Le paiement de la mission au prestataire retenu interviendra sur présentation de factures :

- à la signature de la convention (30% du montant total)
- au rendu du rapport final (70% du montant total)

RAPPORT FINAL

Le prestataire devra rendre un bilan final écrit, qui comportera les éléments suivants :

- ✓ rappel de la commande et des objectifs visés par le DLA,
- ✓ méthodologie employée dans le cadre de la mission,
- ✓ calendrier du travail réalisé distinguant les jours sur site et hors site, assorti des feuilles d'émergence et de suivi des travaux,
- ✓ présentation du travail réalisé, des résultats obtenus, des conclusions et synthèse des points principaux,
- ✓ préconisations et échéancier éventuel,

- ✓ tous documents et outils utilisés ou réalisés pendant la mission explicitant l'accompagnement et les résultats.

ÉVALUATION DE LA MISSION

La mission sera évaluée au moyen d'indicateurs :

- ✓ le respect de la convention,
- ✓ la disponibilité, l'adaptabilité, la qualité du contact et des échanges,
- ✓ les résultats obtenus notamment en termes d'appropriation par la structure et de réalisme des préconisations

MODALITES DE L'OFFRE

La proposition d'intervention devra comporter les éléments suivants

PRESCRIPTIONS METHODOLOGIQUES

- Une note méthodologique détaillant les étapes de l'accompagnement et les modalités d'implication de la structure bénéficiaire ; dans le cas d'un accompagnement individuel, des temps de **cadrage** de la mission, de **lancement** de l'accompagnement et de **restitution** des travaux devront être spécifiquement prévus entre les 3 parties prenantes (association, DLA, prestataire) ;

NB : Le **temps de restitution** faisant partie de la phase de consolidation de l'accompagnement, interviendra après rendu du rapport final. Lors de ce temps seront présentes les 3 parties prenantes (association, DLA, prestataire), il peut être réalisé à distance et fera l'objet d'une formalisation écrite par la chargée de mission DLA.

- Les compétences mises à disposition pour le déroulement de la mission (avec CV et références) ;

- Les livrables envisagés (des exemples de livrables du même type réalisés par le prestataire peuvent être joints en annexe à titre d'illustration)

PLANIFICATION ET BUDGET

- Un calendrier prévisionnel de réalisation de l'intervention ;

- Le détail du nombre de journées ainsi que le nombre d'heures par jour ou demi-journée ;
- La répartition du temps passé sur site et hors site ;
- Un budget détaillé de l'intervention, pouvant différencier les coûts sur et hors site et distinguer les frais de déplacement.

MODALITES DE REMISE

La proposition devra être adressée par mail à matthieu.ledu@id37.fr au plus tard le mardi 18 mai 2017
Les propositions reçues après cette date seront pénalisées.